

P.P.R. approuvé

Le : - 9 NOV. 2007

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

Hers-mort aval

Commune de
FONBEAUZARD

2 – NOTE DE PRESENTATION COMMUNALE

SOMMAIRE

CONTEXTE GENERAL	3
1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE	3
2. L'ACCESSIBILITE	3
3. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE	3
3.1. La démographie	3
3.2. Urbanisation et infrastructures	3
4. LE MILIEU NATUREL	3
4.1. Les données climatiques	3
4.3. Le réseau hydrographique	4
DESCRIPTION DES PHENOMENES NATURELS EXISTANTS	5
1. RISQUE A PRENDRE EN COMPTE	5
2. LES CRUES HISTORIQUES	5
RECENSEMENT DES PHENOMENES POTENTIELS : LES ALEAS	6
1. DEFINITION DE L'ALEA	6
2. EVALUATION DU NIVEAU D'ALEA ET CRITERES RETENUS	6
2.1. Choix de la crue de référence	6
2.2. Critères d'évaluation de l'aléa inondation	6
3. DESCRIPTION DES ZONES D'ALEA	7
ENJEUX COMMUNAUX	8
1. METHODOLOGIE EMPLOYEE	8
2. LES ENJEUX REPERTORIES	8
3. LES PROJETS FUTURS	9
ANNEXE	10

CONTEXTE GENERAL

1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de FONBEAUZARD se situe à environ 8 kilomètres au Nord de Toulouse ; elle s'étend sur 130 ha et se trouve entourée par les communes suivantes :

- Saint-Alban et Castelginest au Nord,
- Launaguet à l'Est et au Sud-Est,
- Aucamville au Sud-Ouest et à l'Ouest,

2. L'ACCESSIBILITE

La commune de FONBEAUZARD est accessible à l'Ouest par la D14 (en limite communale avec Aucamville), au Nord-Est par la RD59 (en limite communale avec Castelginest) et au Sud-Est par la RD15 (en limite communale avec Launaguet).

3. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

3.1. La démographie

Au dernier recensement complet de 1999, la commune de FONBEAUZARD comptait 2 603 habitants, soit une densité de 1 972 hab./km². On note un accroissement très important de la population depuis les années 1975 (+ 2 015 habitants).

3.2. Urbanisation et infrastructures

L'Hers-Mort scinde la commune en deux entités présentant des caractéristiques différentes :

A l'Est, le Petit Fonbeuzard à l'urbanisation très dense caractérisée par une mixité des usages entre logements, commerces et services et activités.

A l'Ouest, le Grand Fonbeuzard, constitué de la ZAC de Clairefontaine comprenant deux secteurs d'habitat mixte continu (de part et d'autre de la rue Jean Mermoz), les équipements sportifs communaux, le groupe scolaire Clairefontaine, un parc boisé et au Nord-Est, en limite communale une zone d'activités et du « village » installé le long de la RD15.

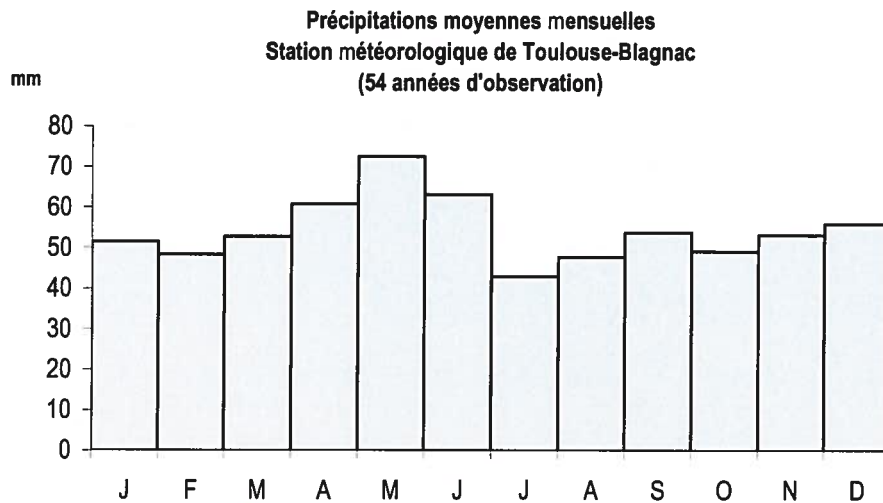
La commune de FONBEAUZARD compte 968 logements¹, constitués pour l'essentiel de constructions individuelles (82% du parc de logements). Le parc de logements est relativement récent puisque les constructions antérieures à 1975 ne représentent que 19% des logements recensés (dont 5% sont antérieurs à 1949).

4. LE MILIEU NATUREL

4.1. Les données climatiques

La région toulousaine jouit d'un climat tempéré subissant les influences océaniques et méditerranéennes. La hauteur moyenne des précipitations annuelles est comprise entre 600 et 650 mm.

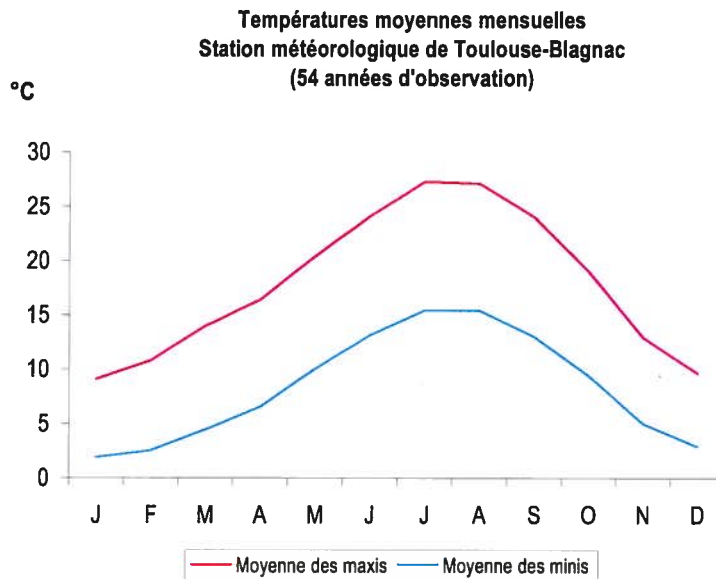
¹ Source : Recensement de la population 1999 – Exploitation principale - ©INSEE



Globalement sur l'ensemble de l'année, les moyennes mensuelles des précipitations sont homogènes. Le mois le plus sec correspond au mois de juillet et le mois le plus humide étant mai.

En hiver, les précipitations liées aux perturbations d'origine atlantique et méditerranéenne épousent le relief. Alors que l'été, les pluies sont en grande partie liées à des systèmes orageux.

Les températures sont basses en automnes et en hiver, liées aux brouillards et nuages bas tenaces. Elles s'élèvent rapidement au printemps.



4.3. Le réseau hydrographique

La commune est traversée en son centre par l'Hers-mort qui s'écoule suivant un axe Sud-Est - Nord-Ouest. Le territoire communal est drainé par des collecteurs d'eaux pluviales dont l'exutoire est l'Hers mort.

DESCRIPTION DES PHENOMENES NATURELS EXISTANTS

1. RISQUE A PRENDRE EN COMPTE

La commune de FONBEAUZARD présente un seul type de phénomène naturel connu à ce jour : l'inondation.

2. LES CRUES HISTORIQUES

Il est très difficile de trouver des éléments précis sur les crues de l'Hers-mort à FONBEAUZARD puisque le village comptait moins de 80 logements (pour une population de 600 habitants) avant 1975.

On peut tout de même noter que le Grand Fonbeuzard, en rive droite de l'Hers-mort est situé entièrement dans la zone de crue historique de 1952. En rive gauche, le Petit Fonbeuzard étant situé plus d'un mètre au-dessus de la rive droite, l'emprise de la zone inondée en 1952 est beaucoup moins grande et ne touche qu'une quinzaine d'habitations.

Depuis le recalibrage de l'Hers suite aux inondations de 1952 et 1971, on n'a noté aucune crue ayant provoqué des débordements et dégâts sur la commune de FONBEAUZARD. Pour autant, l'étude hydraulique de 1997 montre clairement le caractère inondable du Grand Fonbeuzard.

RECENSEMENT DES PHENOMENES POTENTIELS : LES ALEAS

1. DEFINITION DE L'ALEA

Un aléa est un phénomène naturel potentiel pouvant affecter un secteur donné. La cartographie des aléas est donc le fruit d'une démarche prospective, et décrit sur le territoire communal les différents aléas pouvant affecter la commune sur fond cadastral au 1/5 000e. Elle tend à faire abstraction des enjeux (personnes, biens, activités, moyens, patrimoine susceptibles d'être affectés) et se concentre sur le phénomène naturel en lui-même.

En terme d'inondation, l'aléa est défini comme la probabilité d'occurrence d'un phénomène d'intensité donnée. La probabilité d'occurrence est facile à cerner pour les inondations en identifiant la période de retour de l'événement : la crue retenue comme crue de référence constitue alors l'aléa de référence.

Les cartes des zones inondables permettent de localiser les phénomènes liés aux crues sur les territoires communaux. Par contre, ces documents ne quantifient pas la menace que fait peser les écoulements sur ces terrains. En effet, la notion de danger sera différente selon que le terrain se situe sous 10 centimètres ou 2 mètres d'eau. C'est pour cela que la notion de classe d'aléa a été introduite ; en fonction des intensités associées aux paramètres physiques de la crue de référence (hauteur d'eau, vitesse d'écoulement), des niveaux d'aléas sont distingués.

2. EVALUATION DU NIVEAU D'ALEA ET CRITERES RETENUS

Sur la commune de FONBEAUZARD, l'aléa inondation caractérise les phénomènes de débordements de l'Hers-mort qui correspondent à une probabilité d'apparition.

2.1. Choix de la crue de référence

La référence pour l'élaboration des PPR est la crue historique ou à défaut la crue centennale. Dans le cas présent, le manque de données historiques et/ou les profondes modifications anthropiques subies par les cours d'eau les dernières décennies ont conduit à étudier plus particulièrement la crue centennale.

Sur la commune de FONBEAUZARD, la crue centennale est représentative des plus hautes eaux connues.

2.2. Critères d'évaluation de l'aléa inondation

C'est la combinaison des deux paramètres représentatifs du risque (définis précédemment) qui permet de classer chaque secteur du PPR selon un degré d'exposition au risque d'inondation suivant le tableau suivant :

<i>Vitesse</i>	<i>Faible</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Fort</i>
<i>Hauteur</i>			
H < 0,50 m	Aléa Faible	Aléa Moyen	Aléa Fort
0,50 < H < 1 m	Aléa Moyen	Aléa Moyen	Aléa Fort
H > 1 m	Aléa Fort	Aléa Fort	Aléa Fort

Cette grille d'évaluation est celle retenue par la D.D.E. de la Haute-Garonne pour l'élaboration des plans de prévention des risques. Elle est compatible avec celle du guide méthodologique des P.P.R. inondation élaboré par le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Sur la cartographie des aléas de la commune de FONBEAUZARD, deux autres types de zonage sont représentés :

- **Zone de crue historique** : il s'agit des zones dans l'emprise de la zone inondable des crues historiques de 1952 ou 1971 hors de la zone de la crue centennale modélisée suite aux travaux de recalibrage réalisés dans le lit mineur de l'Hers. Ces zones sont représentées à titre informatif et conservent éventuellement leur caractère inondable pour des crues d'occurrence plus faible que la centennale (cure de référence du PPR dans le cas de l'Hers-Mort) ;
- **Zone d'aléa faible définie par approche hydrogéomorphologique** : Cas du ruisseau de Carles

La cartographie de l'aléa d'inondation pour les affluents de l'Hers-Mort et dans le cas présent sur le ruisseau de Carles repose sur une approche prenant en compte les reconnaissances de terrain et l'approche hydrogéomorphologique. Sur le ruisseau de Carles, dans sa partie haute, l'absence de données précises concernant la topographie nous a conduit à classer les zones riveraines du Carles en **zone d'aléa faible**.

Pour ces zones, le principe de précaution prévalant, les règlements du PPRi s'appliqueront et le zonage pourra être adaptée dès lors qu'une étude hydraulique fine de l'ensemble du ruisseau avec topographie terrestre soit réalisée.

3. DESCRIPTION DES ZONES D'ALEA

La description des zones d'aléas porte d'une part sur les conclusions des diverses études hydrauliques et d'autre part sur l'analyse de terrain et les données des crues historiques.

Localisation	Degré d'aléa	Description	Occupation du sol
Lieu-dit « LES 4 SAISONS »	<u>Faible</u> à <u>Moyen</u>	Débordements de l'Hers mort en rive droite sur la zone naturelle dite des « 4 Saisons » avec des hauteurs d'eau localement supérieures à 50 cm.	Zone naturelle
Lieu-dit « CLAIREFONTAINE »	<u>Faible</u> à <u>Fort</u>	En amont du pont de la rue Jean Mermoz, importants débordements en rive droite avec des hauteurs d'eau localement supérieures à 1 m Submersion de la route et inondation des habitations et du Groupe scolaire du Grand Fonbeuzard sous moins de 1 m d'eau Secteur subissant également les inondations du ruisseau de Carles, refoulant les eaux de l'Hers-Mort en rive gauche	Lotissements Groupe scolaire Terrains de sport
Lieu-dit « L'ENCLOS »	<u>Aléa faible</u> (hydrogéomorphologie)	Aléa lié au dysfonctionnement hydraulique des ouvrages sur le ruisseau de Carles	Lotissements
Lieu-dit « PETIT FONBEAUZARD »	<u>Zone de crue</u> <u>historique</u>	Avant recalibrage de l'Hers mort, le bas du lotissement de l'Impasse de l'Orangerie, de l'allée des Platanes de la rue des Cèdres et de la rue des Catalpas était touché par les débordements en rive gauche (notamment en 1952)	Lotissements Cimetière

ENJEUX COMMUNAUX

1. METHODOLOGIE EMPLOYEE

La notion d'enjeu est une notion liée exclusivement à l'occupation du sol actuelle et projetée et à sa tolérance ou non aux inondations. Elle recouvre l'ensemble des dommages prévisibles en fonction de l'occupation des sols et des phénomènes naturels. Ces dommages correspondent aux dégâts causés aux bâtiments ou aux infrastructures, aux conséquences économiques et, éventuellement, aux préjudices causés aux personnes.

L'analyse des enjeux et de la vulnérabilité est basée en grande partie sur les reconnaissances de terrain effectuées dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des aléas. Une analyse des documents d'urbanisme des communes (POS, PLU, ...) croisée aux éléments de terrain a permis de définir les zones à enjeux plus ou moins fort du point de vue économique mais également humain. Enfin, des rencontres avec les élus en charge de l'urbanisme ont permis de soulever les incertitudes et d'intégrer les projets d'urbanisation des communes.

Les enjeux communaux ont fait l'objet d'une appréciation qualitative portant sur les modes d'occupation et d'utilisation du territoire dans la zone inondable : habitat, équipements sensibles, activités économiques, équipements publics. Cette analyse a conduit à une représentation cartographique spécifique distinguant les centres urbains et leur extension proche d'une part et les zones non ou peu urbanisées d'autre part.

Par **centres urbains**, il faut entendre les centres anciens, les centre-villes où il ne reste pratiquement plus de terrains disponibles en dehors de quelques « dents creuses » et où les seules possibilités d'évolution sont les agrandissements, les aménagements, les rénovations et les réhabilitations dont la gestion constitue un enjeu particulier. Ils sont définis en fonctions de quatre critères qui sont : leur histoire, une occupation du sol de fait importante, une continuité bâtie et la mixité des usages entre logements, commerces et services et activités.

Les autres zones urbanisées répertoriées constituent le tissu succédant aux centres anciens et pouvant aller de l'habitat collectif au pavillonnaire diffus et aux zones industrielles. Ce tissu urbain est donc plus ou moins lâche et comporte des espaces non construits.

2. LES ENJEUX REPERTORIES

Sur la commune de FONBEAUZARD, les principaux enjeux soumis à l'aléa inondation sont constitués par :

- l'urbanisation ;
- les infrastructures économiques ;
- les infrastructures routières.

La zone d'activités de Clairefontaine au nord-est de la commune est soumise à un aléa d'inondation faible à moyen.

Les inondations menacent fortement des zones urbanisées. Les habitations de la ZAC de Clairefontaine sont très exposées aux écoulements provenant à la fois de l'Hers Mort et du ruisseau de Carles (refoulant les eaux de l'Hers-Mort). L'habitat pavillonnaire de la Rue Jean de La Fontaine (et ses impasses) est exposé à un risque moyen à fort. Les secteurs résidentiels des rues Jean Mermoz, Guynemer, Saint-Exupéry et Didier Daurat sont exposés à un aléa faible à moyen. Ces lotissements représentent environ 220 habitations.

Le groupe scolaire Clairefontaine ainsi que le stade municipal sont exposés à un aléa moyen, soit des hauteurs de submersion comprises entre 50 cm et 1 m.

La situation de ce secteur est la plus critique car son unique accès depuis le Petit Fonbeuzard est en partie coupé par d'importants niveaux d'eau (supérieurs à 50 cm et même localement supérieurs à 1 m).

3. LES PROJETS FUTURS

Sur la commune de FONBEAUZARD, le PAZ de la ZAC de Clairefontaine modifié en 2000 intègre les zones inondables.

Un projet de protection contre les inondations des secteurs urbanisés, porté par le Syndicat Mixte du bassin versant de l'Hers est d'ailleurs actuellement à l'étude. Celui-ci permettra par la remise à niveau d'une digue de protection le long de l'Hers entre la passerelle du Petit Fonbeuzard et l'aval du lotissement (en limite communale entre Castelnest et Fonbeuzard), la mise hors d'eau du secteur du Grand Fonbeuzard (220 habitations, un Groupe scolaire) et de 70 habitations sur la commune de Castelnest. Cet aménagement nécessite la mise en œuvre d'une zone de compensation (en volume) en aval ainsi que l'optimisation des zones d'expansion de crues en amont (bois des « Quatre Saisons »).

Dans le cadre de la concertation, la commune a porté à la connaissance une réflexion d'urbanisme sur le secteur RD59. La commune a en effet confié au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne une étude préalable d'aménagement en mars 2006, modifiée en février 2007.

Si l'ensemble des contraintes réglementaires et techniques peuvent être levées, alors une **révision limitée du PPR** pourra être étudiée par les services de l'Etat. Une étude d'impact devra être produite qui intégrera probablement des mesures compensatoires mises en œuvre pour permettre la conservation du champ d'expansion de la crue tel qu'il est aujourd'hui.

ANNEXE

Mémo technique du 4 octobre 2007